



**Collège
Anatole
France**



Rue Anatole France 63360 Gerzat
Tél. : 04.73.23.68.70
Fax : 04.73.23.68.71
Mél : 0631161V@ac-clermont.fr



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

DEMANDE DE REMISE D'ORDRE

Le département du Puy de Dôme a défini les conditions dans lesquelles une famille peut prétendre à une remise sur les frais d'hébergement. Les remises d'ordre de plein droit sont effectuées automatiquement par le collège, sans demande de la famille ; mais pour les remises accordées sous conditions, une demande préalable doit être effectuée par la famille soit par courrier, soit à l'aide du présent document pour les absences pour raisons médicales.

Partie à remplir par la famille

Je soussigné(e) ,
sollicite une remise d'ordre en faveur de l'élève
demi-pensionnaire, en classe de.....
Motif (1)

(2) - est absent depuis le et ne reprendra pas avant le
(2) - a été absent du au

Fait , le

Signature

- (1) Indiquer le motif de l'absence
- (2) Rayer la mention inutile

Réservé à l'administration

**Remise d'ordre accordée pour jours (avec application d'un
délai de 2 jours de carence)**

le

Fait à

La Principale

Rappel des conditions pour les remises d'ordre accordée pour maladie :

Les remises d'ordre sont accordées pour raisons médicales à compter du 3^{ème} jour d'absence, sur demande écrite des parents, la durée de l'absence étant appréciée hors des périodes de congés scolaires.